



LE STATIONNEMENT **EN PARKINGS**

Quatre parkings en sous-terrain sont disponibles à Charenton-le-Pont. La recharge électrique y sera possible très bientôt.



PARKING DE LATTRE DE TASSIGNY

30. avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 36 places



PARKING DE LA MAIRIE

12. rue de la Mairie 70 places



PARKING MÉDICIS-TOFFOLI

24. rue du Cadran 106 places



GRAVELLE 7, avenue Jean Jaurès

107 places



Stationnement payant toute l'année du lundi au samedi de 9h à 19h.

STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

Le droit au stationnement résident et professionnel est valable 3 ans. Il est autorisé uniquement en zone verte et limité à 2 droits par foyer pour les véhicules légers et 1 droit pour les 2-roues motorisés. •Voitures: 24€/mois • 2-roues motorisés: 8€/mois

STATIONNEMENT NON RÉSIDENTIEL

Les usagers non titulaires d'un droit de stationnement peuvent stationner en zone verte.

• Voitures : 80€/mois • 2-roues motorisés : 30€/mois

PAIEMENT DES FPS

Directement auprès de l'ANTAI sur www.antai.gouv.fr, suite à la réception par courrier du FPS.

USAGERS PMR

Enreqistrement préalable auprès de la Maison du Stationnement ou en ligne à l'adresse suivante

• https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login

A défaut d'enregistrement, prendre un ticket PMR à l'horodateur ou sur les applications mobiles, avec la Carte CMI-Stationnement visible derrière le pare-brise.

VÉHICULES 100% ÉLECTRIQUE ET HYDROGÈNE

Enregistrement préalable auprès de la Maison du Stationnement ou en ligne à l'adresse suivante

https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login A défaut d'enregistrement, prendre un ticket à l'horodateur ou sur les applications mobiles.



Simplifiez-vous le stationnement arâce au paiement par application mobile : simple et pratique!

- plus besoin de monnaie et de ticket
- réglez la durée exacte de votre stationnement
- prolongez la durée du stationnement à distance.

Moyens de paiement :

Carte bancaire et paiement mobile (applications).





30 minutes gratuites en Zone Rouge

sur prise d'un ticket gratuit sur horodateur ou applications mobiles avec indication de la plaque d'immatriculation

Stationnement en voirie et en parking,

Accès sans ticket, Paiement à distance, Réservation à l'avance.



TÉLÉCHARGEZ L'APP

VOS STATIONNEMENTS DANS UNE SEULE APPLI.



SOUSCRIRE UN ABONNEMENT RÉSIDENTIEL



INTERNET

a lin letine i https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login



BOUTIQUE INDIGO Hộtel de Ville

48, rue de Paris - 94220 Charenton-Le-Pont Tél.: 01 46 76 48 48 - E-mail: b940209@group-indigo.com

Horoires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- mercredi : de 10h à 14h et de 15h à 20h
- vendredi : de 9h à 14h

Relations clients

0 810 26 3000 Service 0,

l'application



service.clients@group-indigo.com

INDIGO neo





Applications





Pour stationner dans un parking, auprès de la Boutique Indigo ou en contactant le Service Clients Indigo au 0 810 26 3000.

Pour stationner en voirie, un droit résident se renouvelle tous les 3 ans sur :

https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login

Pour obtenir ce droit résident, vous devez fournir les pièces obligatoires suivantes :

- · carte arise du véhicule
- justificatif de domicile de moins de trois mois
- taxe d'habitation pour les résidents de plus d'un an.

Pour les artisans-réparateurs et professions médicales,

- caducée ou carte professionnelle de l'année en cours
- · carte grise du véhicule utilisé
- attestation sur l'honneur de la réalisation de visites à domicile par l'intéressé.e ou l'ordre.

(domiciliation dans les départements suivants : 75, 92, 93 ou 94).



RÉGLER SON STATIONNEMENT

- Téléchargez et connectez-vous à votre application (Indigo Neo, PayByPhone ou Flowbird)
- Renseignez votre plaque d'immatriculation
- Choisissez votre zone de stationnement
- 4 Choisissez la durée
- 5 Renseignez votre carte bancaire et confirmez le paiement





flowbird.

Applications disponibles sur





